

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Un engagement de tout l'établissement

Parce que l'allaitement maternel favorise une meilleure santé de l'enfant et de sa mère, notre établissement a adopté une politique d'allaitement permettant de :

- ♥ **PROMOUVOIR** l'allaitement maternel en faisant connaître ses bienfaits à notre clientèle et en permettant aux mères de faire un choix éclairé ;
- ♥ **PROTÉGER** l'allaitement maternel en instaurant des pratiques et des conditions favorables ;
- ♥ **SOUTENIR** les mères en leur permettant d'acquérir les habiletés et de bénéficier des ressources nécessaires au succès de leur allaitement.



NOTRE ÉTABLISSEMENT

- Adhère à la déclaration des sept étapes du plan de promotion, de protection et de soutien à l'allaitement maternel en santé communautaire préparé par le comité britannique pour l'Initiative des amis des bébés.
- Appuie le code international de commercialisation des substituts du lait maternel (Organisation mondiale de la Santé, 1981).

La politique d'allaitement du CSSS de Thérèse-De Blainville est disponible auprès de la chef de l'administration de programmes Famille-Enfance-Jeunesse et de la Direction générale.

*Vous pouvez allaiter
en toute quiétude
partout dans l'établissement*